



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale de l'aviation civile

Goïn, le 15 septembre 2015

Direction de la sécurité de l'aviation civile

Direction de la sécurité de l'aviation civile Nord-Est

Antenne de Metz-Nancy Lorraine

Nos réf. : 15R-ACT544824

Vos réf. : demande reçue le 14 septembre 2015

Affaire suivie par : Denis Bergé

delegation-ica.dsac-ne.ld@aviation-civile.gouv.fr

Tél. : 03 87 38 52 80 Fax : 03 87 38 52 81

PARA CLUB NORD LORRAINE

28, rue croix de la pâte

54150 BRIEY

A l'attention de M. GASTALDELLO

Mél : glgasta@wanadoo.fr

Objet : Activité de parachutage sur l'aérodrome de Villerupt (54)

Monsieur,

Par transmission citée en référence, vous m'avez adressé une demande de publication de NOTAM dans le cadre d'une activité ponctuelle de parachutisme le samedi 19 et dimanche 20 septembre 2015 sur l'aérodrome de VILLERUPT (LFAW).

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'en ce qui me concerne, j'émetts un avis technique favorable au déroulement de cette opération dans les conditions suivantes :

- Coordonnées géographiques : 49° 24' 45 N / 005° 53' 30 E
- Créneau actif : de 07h00 à 17h00 UTC
- Niveau de largage : FL 130 max
- Aérodrome de départ /arrivé : Ad Doncourt les Conflans (LFGR)
- Aéronef utilisé : CESSNA 206 F-BLON ou PILATUS F-GFUM

A cette occasion, les consignes particulières suivantes devront être respectées :

1°- Pour des raisons de sécurité des vols, préalablement au déroulement de l'activité, vous vous concerterez avec le président de l'Aéro-club Nord Lorraine afin de coordonner les mouvements de l'avion largueur avec ceux des usagers basés sur l'aérodrome.

2°- Le pilote aux commandes de l'avion largueur :

- vérifiera la compatibilité des performances de son aéronef avec les caractéristiques de la piste ;
- contactera l'Approche de Metz Nancy Lorraine au 03.87.38.52.99 avant le décollage et restera en fréquence sur Lorraine APP 119.125 MHz. Si Lorraine APP ne conserve pas le contact radio avec le largueur au-dessus du FL115, l'organisme qui aura ce contact radio obtiendra l'accord de Lorraine APP avant d'autoriser les largages.
- les largages seront soumis à autorisation et pourront être retardé en fonction du trafic environnant
- appellera le Chef de Salle du CRNA Nord avant le début des largages (au 01.69.57.67.00) pour obtenir son accord.

PJ : 1 NOTAM

Copie : pascal_lanser@wanadoo.fr

frederic.glaçon@aviation-civile.gouv.fr

alain.menard@aviation-civile.gouv.fr

christophe.daguenet@aviation-civile.gouv.fr

lfff-sub-ctl-bf@aviation-civile.gouv.fr>

benjamin.lotterie@aviation-civile.gouv.fr



Aéroport de Metz-Nancy-Lorraine
Route de Vigny
BP 50016 GOIN
57157 MARLY Cedex
Tel : +33 (0) 3 87 38 52 80



- le pilote reste en fréquence avec Metz Nancy Lorraine et devra obtenir une clairance de sa part.
- Transpondeur de la série 7071 à 7073
- Une coordination est faite avec le Chef de Tour de Strasbourg au 03.88.59.63.13 avant le premier décollage puis contact radio sur 134.575 MHz passant le FL115.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

L'inspecteur de surveillance

Denis Bergé

SIGMA	YDYX+YUYX	15/09/15
LFJL	MESSAGE	Page: 01
07:15		

GG LFJLYUYX LFJLZPZX

150649 LFFAYNYX

(W2573/15 NOTAMN
 Q) LFFF/QWPLW/IV/M /AW/000/130/4925N00554E005
 A) LFAW B) 1509190700 C) 1509201700
 D) 19 20 0700-1700
 E) PARACHUTAGE SUR VILLERUPT AD
 PSN: 492445N 0055330E
 INFO: LORRAINE APP 119.125MHZ
 STRASBOURG APP 134.575MHZ
 F) SFC
 G) FL130)